

PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'EAU..... est un bien commun à gérer sur un territoire cohérent



L'eau est, par nature, voyageuse. C'est pourquoi toute action ponctuelle n'a d'efficacité que si elle est intégrée à une réflexion à l'échelle d'un bassin versant ou d'un territoire global cohérent.
Les projets mettent en perspective un territoire cohérent.

LA CONCERTATION..... est au service des participations actives



Les procédures territoriales de gestion de l'eau sont au service des citoyens. Mais, étant limitées dans le temps et les moyens, elles doivent responsabiliser les usagers de l'eau pour pérenniser leurs actions sur le long terme. Associer et faire participer les habitants d'un territoire à la gestion de l'eau, c'est leur permettre d'agir collectivement pour leur cadre de vie. **Les projets éduquent et associent la population.**

L'INNOVATION..... passe par la mise en action des citoyens



Aujourd'hui les enjeux environnementaux autour de l'eau sont connus de tous. La prise de conscience est générale mais les citoyens ne savent pas comment agir localement, au quotidien. Les acteurs de l'eau peuvent adapter leurs pratiques pour donner aux citoyens la possibilité d'agir. **Les projets permettent aux citoyens d'agir.**

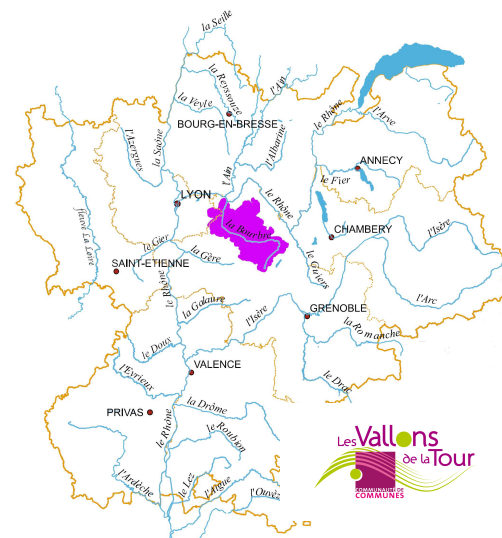
L'ECHANGE..... met en lien les individus



A échelle de bassin versant, le travail en partenariat garantit la prise en compte des intérêts de chacun pour répondre aux enjeux de la ressource en eau. Il permet de bénéficier de retours d'expériences et de valoriser les actions. A l'échelle régionale, c'est un vivier de connaissances au service des techniciens et pédagogues, pour répondre à leurs besoins en innovant et démultipliant les actions. **Les projets associent des partenaires.**

Les Vallons de la Tour s'investissent pour les **Marais de la Tour**.

Dans le prolongement d'une concertation déjà engagée, ils mobilisent **les riverains, les usagers et la population locale** autour d'actions collectives, pour **améliorer la prise en compte de ces zones humides péri-urbaines**.



Le dispositif  est animé par :
L'Union Régionale des CPIE de Rhône-Alpes
Maison de l'eau et de l'environnement
Aux Forêts - 42660 Marllhes
www.urcpie-rhonealpes.fr

En partenariat avec :

